

mes bonnes Peas.

Par les derniers des villa Mees j'apprends que le monde auquel  
commence à s'isoler des certaines troupes de marche auquel  
et ne jouent plus lors à l'égard de nos affaires la défaite  
que que de la mort il n'a été vaincu, et ne puis m'imaginer  
que ce n'est qu'en dehors avoir donné occasion. A cet égard je  
que cette Table est tout à propos à cez amis du Pape  
j'avoue néanmoins en devoir cacher l'évidemment, du regard  
évidemment que le Sr. Céill qui jadis le porteur de cette  
sous le jacquet de mes Maîtres, y a eu l'ordre des  
principaux acteurs. Dont se doit ce chose peu combatible  
avec la courtoisie et gratitude de ceux qui m'appartiennent  
qui l'ont reçue. Les récompenses merites et convenables.  
Il me dit que certain affaire à luy devant augmenter  
aura besoin de la faire des de l'entrepreneur, je vous prie  
done qu'il soit mis en état qu'en cas de bons offices on ne  
ne soit rien pour rien chercher. Comme d'ordene jusqu'  
au bout de trois mois le conseil de ce procès. Péd. C.  
Céill vous informera particulièrement des motifs sur lesquels  
le C. de son conseiller luy a fait faire cette instance

autres du Marquis de Buckingham et autres qui m'a jugé  
 devoir employer. Tadious le Roi l'a à la première  
 ouverture de l'affaire émissé une des Grandes, que le Roi  
 affectionne nous fumis rebler par des considérations que  
 peu de courage <sup>lui</sup> faireoit alliger sur la qualité de mi-  
 chargé en l'ambassade, ou même <sup>quelque</sup> Ambassade l'autre  
 secrèt à recevoir le me. me Bonneur, il le fit de la conséquence que  
 a la donnerit aux Secrétaires d'autre Ambassades et mais-  
 tressent le Roi que le Roi comme l'autre a apporté  
 l'commencement comme que m'aide a faire le premier mot  
 et author sans que jamais je luy en eus le Ruch le moins  
 mal, l'autre fit trouver des exactions plus apparents, et des  
 instruments plus peremptoires, comme sont ceux que j'avois  
 de nommez. Par la conduite d'icelle, l'affaire est arrivée  
 conduite à ce point, que de jour en jour, j'en attendis la  
 délibération et signe; sur quez noteroy, si il voulloit  
 qui m'ayant offert le chiv, ou de l'accollade, par la  
 main du Roi, ou de la Dame, par avis de ce matin  
 direktes ces ongs casus, je me suis premièrement fait  
 assuré de cestecy; — Pour par agre, l'occurrence  
 fortuit, choisir que l'yez occasion d'otars pour la ceremonie  
 extérieure, quoy que, à l'exemple de plusieurs autres simil-

que mon pere le comte de la Cassagne, deut, & frere  
 de cez grandez, sans laquelle la chose n'eust estre ce qu'elles  
 estoient. Et d'ailleurs, j'ay besoing de ne brancong n'aucun char  
 consideration la croisance de mes maistres, le gros somme  
 d'Angleterre qui seauoit. Il y a longt'mais qu'il s'est  
 coros aux oncles du R. le Comte de, qui ayant a' necessite  
 ces qualitez au garde, il n'avoit d'y souffrir aucun' egal  
 de la suete, & enablable de direas, pour le condic. Mais  
 l'autre a brusciors trouves moyens de s'en defouer aisement  
 deur ne me v'oir fustre. De ce qu'il y a de morts & de  
 la saute des mts auancements plus affrarents. C'edoy  
 du R. a vous demandez de luy en voulloir faire une bonne  
 longue lettre en q'elques demonstraties car considerant ces  
 le meignez & t'exagres, au de la de tant d'autres le son affliction  
 eueez moy, je m'astur que n'y voudrez pas negliger  
 qu'entre le contenant que luy en donnerez, vous receurez  
 luy par sa reponse de l'entendre glossed sur le devantage & aillors  
 que je diris escrevez de ce luster personnel. P'son  
 soit loue de tout, et le gars n'oubliera la gloire de  
 son nom. S'advancement du R. le R. de la Patrie et le  
 salut de mon ame. L'argente, je vous crois, ne n'aurra pas  
 cecy, & le chateuillez d'auant que j'eu l'capable  
 des b'engles de ses propres mouvements, mais s'y estoit  
 laissez faire & l, qui agres un' aile d'auancements  
 si haureux & signaliez, a bon droit a' direz creuons

A monsieur le Roi  
en son hande.